

Evaluation du Sommet d'Amsterdam

des marches européennes contre le chômage, la précarité et l'exclusion
(du 14 avril au 14 juin 1997 vers Amsterdam)

Des marches à la manifestation

Les marches européennes contre le chômage et l'exclusion sociale ont été un succès. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé aux marches, que ce soit au niveau de l'accueil ou encore en y participant pour une ou plusieurs étapes.

Sur leur passage, les marcheurs incarnaient le refus de la fatalité, le parti-pris de la résistance et de la solidarité internationale.

La dimension européenne fut d'emblée placée sous un signe ouvert, internationaliste, notamment par les départs de Tanger et de Sarajevo début avril. Elle ne pouvait donc alimenter une orientation eurocentriste et protectionniste, même « sociale ». Les rencontres dans les entreprises, les villages, les quartiers furent l'occasion d'apprendre à connaître la situation dans d'autres pays, tant sur le plan des problèmes sociaux que sur le plan des luttes et mobilisations de chômeurs.

La manifestation d'Amsterdam fut le couronnement des milliers de kilomètres parcourus. C'est donc une ovation qui attendait les quelques centaines de marcheurs en tête de cortège. Au-delà des 50.000 manifestants, c'est surtout leur diversité qui a attiré l'attention : chômeurs, sections syndicales et militants associatifs, délégations politiques de la mouvance rouge et verte avec une composante libertaire, toutes et tous criaient leur colère et leur exaspération. Des délégations de l'ensemble des pays du continent européen ont participé à la manifestation : charters de Grèce, trains bondés d'Italie, des centaines de cars de France, Espagne, Angleterre, Allemagne, des pays scandinaves. De Belgique, nous étions plus de mille manifestants à Amsterdam dont une grosse délégation de Renault-Vilvorde.

Aujourd'hui, il faut constater que la compréhension tant de la problématique européenne que de l'urgence des changements à imposer a beaucoup avancé.

Cette avancée risque d'une part d'être étouffée par ceux qui avalent toutes les couleuvres

du néolibéralisme, par conviction européaniste et par leur refus d'une crise indispensable à l'ouverture d'un espace pour une autre construction européenne, véritablement démocratique et sociale.

Cette avancée risque également de buter sur le rejet de toute dimension européenne dans les mobilisations « parce qu'elle renforce le mythe de l'Europe sociale ». Cette conception est erronée car il ne nous resterait alors plus que le repli des luttes au sein des frontières étatiques, alors que nos adversaires se situant au-dessus des frontières s'en servent pour pousser davantage à la régression sociale.

Après les manifestations fin mai de la CES et les marches européennes, après le sommet d'Amsterdam, nous pensons qu'il est temps d'ouvrir une discussion sur l'avenir. En effet, l'Union européenne, qu'on le veuille ou non, se construit. Cette Europe agit sur nos vies à toutes et tous autant par l'existence des critères des 3% que par l'absence de règles sociales européennes, notamment sur le plan des salaires et des licenciements. Les travailleurs de Vilvorde ont fait l'expérience de la fermeture d'une usine flexible et compétitive et du transfert de la production vers d'autres sièges parce que l'Europe sociale n'existe pas pour empêcher les patrons de jouer au dumping social.

De même, la faiblesse de l'Europe politique et l'absence de possibilités de contrôle démocratique sur les institutions et les décisions prises entravent l'action collective et citoyenne. A qui s'adresser ?

Aux gouvernements nationaux, qui, par le biais d'une diplomatie secrète, décident lors des Conseils des Ministres ou à la CIG. Quand ils soumettent à la ratification les traités concoctés en secret, il ne reste aux populations, si elles sont consultées, que le « choix » d'accepter car sinon, c'est la « crise » et le saut dans le vide. C'est pour éviter d'être constamment pris à ce piège que nous avons immédiatement entamé une action au niveau européen, au même niveau que celui où sont élaborées les décisions concernant l'ensemble

Collectif de
Belgique
(texte adopté le
16 septembre
1997)

Marches Européennes

**Vous n'avez pas pu vivre
les marches en direct ?
Rien n'est perdu !
Une nouvelle chance vous est donnée
grâce aux vidéos de Canal Marches.**

Canal Marches est réalisé par des marcheurs-vidéastes : sans emploi, précaires, sans domicile fixe. Ils ont suivi les marches européennes contre le chômage, la précarité et l'exclusion. Ils transmettent leurs témoignages.

Une série de 4 cassettes a été jusqu'à présent produite par la France. Elles constituent le journal des Marches européennes.

La quatrième ne vous a pas encore été présentée jusqu'à présent. Elle nous est enfin arrivée. Elle parle notamment de la Belgique, de l'arrivée à Amsterdam et donne une bonne idée de ce qu'on été les marches de l'intérieur.

L'équipe de Canal Marches Belgique espère pouvoir vous montrer bientôt le fruit de son travail : des interviews des marcheurs vidéastes (ils ont beaucoup de choses à vous dire ...) et des moments forts vécus pendant les marches. Monter un projet vidéo: ce n'est pas simple et encore plus quand on est complètement bénévole. Si vous voulez vous en rendre compte, nos comptes vous sont ouverts. Votre soutien même minime nous serait précieux. D'avance, merci.



ACHAT DES CASSETTES :

*Prix spécial pour les 4 cassettes déjà produites : 1.600 FB.
Prix par cassette : 600 FB (500 FB pour les sans emploi)
+ 100 FB de frais d'envoi (par cassette).*

Tout soutien est bienvenu: cela nous aidera à réaliser le montage de l'équipe belge, en cours de préparation.

*Canal Marches Belgique:
10, rue Jean Baudoux, 1090 Bruxelles
compte n° 001-3033731-35
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler Claire
André: 02-479.39.82.*

des états membres et par voie de conséquence, leurs populations.

**Qu'est ce qui change ?
Qu'est ce qui reste ?**

Le sommet d'Amsterdam clôturant la CIG fut un moment important dans la construction européenne. Quatre années après la mise en application de Maastricht et bientôt 7 ans après la création du marché unique suite à l'Acte unique de 1986, tout le monde sent que l'Europe est à un tournant. Une crise sociale qui perdure avec 20 millions de chômeurs et 50 millions de pauvres est inacceptable. Une dégradation des conditions de vie qui touche de plus en plus de secteurs de la population est inadmissible. Un système politique qui écarte les populations des décisions est indigne de notre temps. Soit l'unification européenne se poursuit sur une voie libérale, libre-échangiste, soit on s'en écarte et une autre Europe commence à voir le jour.

Est-ce que ce tournant est pris ? Est-ce qu'il y a des changements positifs qui ouvrent la possibilité d'améliorer plus fondamentalement le quotidien de millions de gens, comme nous le revendiquons lors de la manifestation du 14 juin ? Ces questions ne sont pas faussement naïves. Le sommet d'Amsterdam devait clôturer la Conférence Intergouvernementale révisant le Traité de Maastricht. Le sommet européen avait à son ordre du jour des questions institutionnelles et sociales: c'était donc l'occasion d'impulser une autre orientation. Voyons donc ce qui s'est décidé à ce moment crucial.



Evaluation du Sommet d'Amsterdam

1. Le Sommet d'Amsterdam confirme le Pacte de stabilité

Ce premier élément est essentiel même si certains ne s'en étonnent pas ou s'en offusquent peu. Il n'en demeure pas moins que la norme de 3% est désormais coulée dans le béton, « pour toujours », réduisant les marges budgétaires pour les besoins sociaux et contraignant fondamentalement toute politique de relance concertée. Le Pacte de stabilité renforce les contraintes budgétaires qui étaient contenues dans le Traité de Maastricht en leur donnant force contraignante pour l'avenir.

2. La Banque centrale européenne fonctionnera pour les marchés Financiers

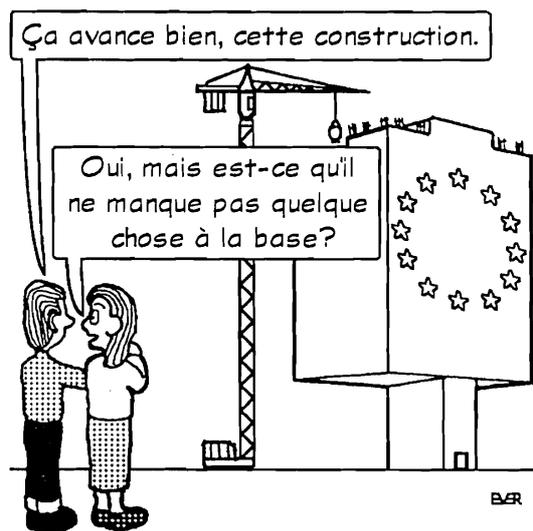
La Banque centrale européenne reste le seul organe ayant un rôle prédominant dans le cadre de la « coordination des politiques économiques ». Or son mandat est de ne veiller qu'à la « stabilité monétaire » (Art 105 du Traité de Maastricht). ce qui implique que la croissance et la création d'emplois ne sont que de simples dérivés de la stabilité monétaire. Cela relève donc bien de la pensée unique néolibérale qui est pourtant de plus en plus mise à mal aujourd'hui par l'évolution économique et sociale.

3. Le Sommet n'a en rien révisé le Traité de Maastricht dans un sens favorable à la mise sur pied d'une politique économique européenne en matière d'emploi, d'investissements...

Il laisse donc une Banque, qui de plus est autonome, gouverner seule. Un gouvernement économique et social contrôlé démocratiquement devrait justement faire contrepoids à cette banque européenne, en intégrant la politique monétaire dans un cadre plus global. La décision explicite de maintenir les questions de salaires dans le cadre national est donc cohérente avec le refus d'une coordination des politiques économiques et sociales, notamment par l'harmonisation fiscale, sociale et écologique. En l'absence de cela, rien n'empêchera la poursuite du dumping social, fiscal et écologique actuel, faisant de l'Europe une zone de libre échange sans freins ni entraves.

4. En « contrepartie » du pacte de stabilité, le Sommet a adopté une résolution sur la croissance et l'emploi.

Cette résolution définit le cadre du sommet européen sur l'emploi à Luxembourg (fin novembre 1997, en principe). Comment considérer ce sommet ? Il est évident qu'il s'agit d'une concession faite aux mobilisations sociales et à Jospin. Est-ce une manière de faire croire que l'on se préoccupe vraiment du chômage, tout en poursuivant de plus



belle la mise en place d'une Union économique et monétaire néolibérale avec le pacte de stabilité ou est-ce une brèche? Ce qui se passera dans différents pays en France

• Le calendrier

La CIG est bien terminée et les parlements nationaux sont invités à ratifier le traité d'Amsterdam sans le relier aux éventuels résultats positifs du sommet sur l'emploi. Par ailleurs, la période de ratification relativement longue permet dans la pratique de relier ce processus aux résultats du sommet de Luxembourg. Il faudra donc agir pour élargir le cadre du débat en insistant sur l'impact négatif du pacte de stabilité sur l'emploi, en refusant de dissocier le cadre macro-économique (politique budgétaire, monétaire, fiscale) de l'emploi.

• Le cadre du débat

La « Résolution du Conseil européen sur la croissance et l'emploi » adoptée à Amsterdam définit le cadre du sommet sur l'emploi de Luxembourg. Que peut-on lire dans cette résolution ? Tous les ingrédients de la pensée unique : « *Un des objectifs prioritaires devrait être de promouvoir l'existence d'une main d'oeuvre qualifiée, formée et susceptible de*

s'adapter et de veiller à ce que les marchés du travail soient aptes à réagir à l'évolution de l'économie ». Rien ne s'y trouve sur la nécessité de réduire le chômage et la précarité. On y lit également : « *les systèmes d'imposition et de protection sociale devraient être rendus plus favorables à l'emploi* », ainsi que « *Les systèmes de protection sociale doivent aussi être modernisés afin de contribuer à la compétitivité, à la création d'emplois et à la croissance* »... Bref, le cadre de référence est bien dans la logique des Sommets antérieurs qui ont fourni le cadre de référence de toutes les politiques « d'emploi » visant à développer la flexibilité, la déréglementation du travail, le temps partiel imposé, la baisse des coûts salariaux indirects comme, entre autres, les cotisations patronales à la sécurité sociale.

• **La problématique des moyens**

La résolution ne parle pas des nouvelles procédures de participation sociale, ni de la mise en place de moyens financiers significatifs pour des politiques publiques communes; elle les réduit à une série de mesures conjoncturelles. Le Fonds Européen d'investissement ne sera pas doté de fonds supplémentaires à l'exception de ceux provenant de la CECA (20 milliards de FB récupérés en 2002). Dans l'interprétation optimiste de cette résolution par Dominique Strauss-Kahn, super ministre de l'économie, des finances et de l'industrie en France: « *On va étendre la coordination des politiques économiques qui était limitée à la sphère budgétaire à l'ensemble des domaines ayant des conséquences sur l'emploi* », c'est à dire principalement les questions de formation, de qualification et de protection sociale. Les politiques de l'emploi restent donc nationales. Si cela se confirme, la norme salariale sera l'instrument politique du dumping social en Belgique car il faudra toujours ajuster vers le bas le « coût du travail » étant donné le refus de mener une véritable politique d'emploi au niveau européen .

• **Les éléments à exploiter**

L'intégration du protocole social implique d'en tirer les conséquences. Par ailleurs la résolution mentionne la nécessité d'éviter une « concurrence fiscale préjudiciable » et la nécessité d'évaluer les effets sur l'emploi de l'application des orientations économiques fonda-

mentales, reconnaissant donc la possibilité d'un impact négatif sur l'emploi de la mise en oeuvre du pacte de stabilité.

5. Sur le plan démocratique, la situation est déplorable

Pas de suppression du veto dans les domaines clés qui pourraient générer des projets de solidarité et des politiques sociales communes (fiscalité, temps de travail, ...). Même si les pouvoirs du Parlement Européen sont quelque peu accrus par l'extension du domaine de la co-décision, cela ne concerne pas les questions essentielles comme l'Union monétaire et les questions budgétaires. Sans participation des citoyens à la prise de décision, sans contrôle démocratique renforcé sur les institutions nationales et supra-nationales, l'Europe politique est en train de devenir un système politique digne de l'ancien régime, confondant pouvoir législatif et pouvoir exécutif, sans contre-pouvoir démocratique réel.

6. Les conséquences si on ne change pas de cap

Avec l'entrée de nouveaux pays d'Europe centrale et orientale dans l'Union européenne, le dumping social jouera à fond et les disparités entre régions augmenteront les tensions. En fin de compte c'est une décomposition de l'Europe qui nous guette: on ne peut imaginer que les déséquilibres sociaux croissants n'auront pas de répercussions politiques. Déjà aujourd'hui, les disparités sociales et la polarisation entre régions alimentent l'extrême-droite et le nationalisme réactionnaire. En un mot: « Ni à moitié vide, encore moins à moitié pleine, la bouteille de l'Europe se vide de plus en plus ».

• **Qu'est-ce qui se vide ?**

L'idée européenne : au fur et à mesure que la construction européenne avance, le divorce des Européens avec l'Europe s'accroît. Les acquis sociaux : à la base de la défiance citoyenne envers l'Europe, il y a le vécu des reculs sociaux pour la majorité d'entre nous. Dans la société « en sablier », presque toutes les situations se précarisent sans aucune certitude que, demain ou après-demain, cela s'arrêtera.

En conclusion, l'Etat-providence, l'ensemble des acquis sociaux arrachés durant l'après-

guerre sont en train de passer à la moulinette. Il faut être clair : la construction européenne telle qu'elle se déroule joue un rôle dans ce processus. Qui dit austérité, dit perte de rentrées fiscales et blocage du pouvoir d'achat donc réduction de la consommation et augmentation du chômage. Une monnaie forte crée par elle-même de l'emploi ? Selon Otmar Issing, de la Bundesbank, « *Dire que l'euro*

soulagera l'Europe du chômage, c'est faire peser de fausses promesses sur le démarrage de l'UEM » (Le Soir, 16/08/97). Par ailleurs, la situation des USA démontre qu'un dollar très fort ne garantit nullement une situation sociale enviable ! Les arguments qu'utilisent nos gouvernants pour justifier leur conduite ne peuvent donc être pris au sérieux.

Quelle position adopter ? Quelle suite à donner à notre action ?

Notre évaluation est donc négative à la fois sur les résultats de la CIG, du Sommet d'Amsterdam et sur le cours de l'unification européenne qui reste déterminée par les logiques néolibérales et monétaristes. L'Europe sociale reste une fiction.

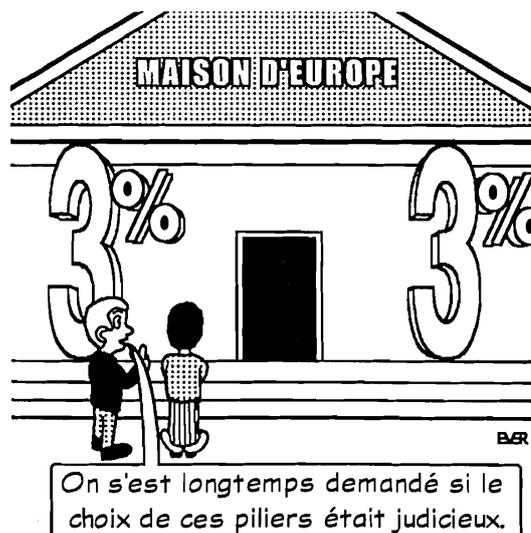
Il est évident que les mobilisations autour de Renault, les marches contre le chômage et les manifestations conduites dans les pays de l'UE ont contraint à la tenue d'un sommet spécial sur l'emploi. Il nous faut donc poursuivre notre action pour influencer sur l'évolution des sociétés européennes : soit nous allons vers l'américanisation des liens sociaux, la perversion par l'argent de l'ensemble de la vie sociale, la perte de substance de la démocratie et à terme la lutte de tous contre tous, soit nous parvenons à reconstruire un rapport de force vis-à-vis des forces du marché et des multinationales et inversons les priorités en faveur des besoins sociaux, de la démocratie et de la justice.

Deux échéances se présentent à nous
 - le sommet de Luxembourg
 - la ratification du Traité d'Amsterdam.

1. Le sommet pour l'emploi de Luxembourg, l'heure de vérité

La mobilisation pour ce sommet doit amener toute la clarté sur le contenu d'une politique d'emploi européenne. Doit-elle se conformer à la compétitivité, à la rentabilité des entreprises et ne faire que de l'infirmier social ou répondre aux besoins sociaux des populations, créer des emplois utiles et bien rémunérés ?

Pour amener cette clarté et obtenir des avancées, la mobilisation doit à la fois être la plus forte possible et très claire sur le plan du contenu. Nos revendications reprises dans l'Appel de Florence juin 1996) et la contribution revendicative (février 1997) définissent l'orientation. Le salaire minimum et le droit au revenu, l'exigence d'une réduction du temps de travail à 35h sans perte de salaire partout en Europe pourrait être mise en avant à côté de revendications plus générales (suppression du droit de veto en matière sociale et fiscale, révision des critères de convergence et du statut de la Banque Centrale, possibilité de Conventions Collectives de Travail (CCT) européennes y compris sur les salaires).



Il faudra établir un lien avec la campagne pour le plein emploi initiée par le député européen Ken Coates et l'appel des économistes contre la pensée unique, qui sont des points d'appui pour nos revendications. En même temps, la mobilisation pour la manifestation de Luxembourg pourrait reprendre les revendications adressées au gouvernement belge, notamment dans la lettre ouverte de mai 1997. Nous refusons pour l'Europe ce que nous refusons en Belgique par rapport aux petits boulots, aux ALE, au temps partiel imposé, à la flexibilité et à la chasse aux chômeurs. Les comités locaux pourraient jouer un rôle actif avec des actions devant les bureaux de chômage, ONEM et autres ALE. En définitive, nous voulons que du sommet de Luxembourg sortent des mesures aussi contraignantes que celles qui aujourd'hui soumettent nos sociétés à la loi des marchés financiers.

- La suppression du droit de veto sur les questions d'harmonisation sociale fiscale et écologique (à débattre : la formulation la plus adéquate, soit majorité qualifiée, soit majorité simple).

- La révision du pacte de stabilité et des critères de convergence budgétaire afin d'éviter la perpétuation de leur impact négatif en matière de chômage et d'emploi et la révision du mandat de la banque européenne (plein emploi et création d'un gouvernement économique et social sous contrôle démocratique).

- La création de bases d'un dialogue social européen avec capacité d'élaboration de conventions collectives européennes, notamment sur le plan salarial. Sinon, le modèle social européen (sécurité sociale, enseignement démocratique, libertés démocratiques y compris sur certains lieux de travail) sera pris en tenaille entre les forces du marché (dumping social) et le vide de l'Europe sociale.

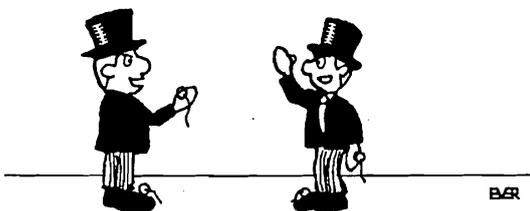
- La démocratisation de l'Union européenne en dotant le Parlement européen de pouvoirs véritables et en développant la participation des citoyens à la prise de décision et au contrôle démocratique renforcé sur les institutions. Cela est d'autant plus nécessaire que les nouvelles adhésions élargissant l'UE sont inévitables et souhaitables.

La subordination de la ratification à l'adoption de ces quatre éléments n'implique cependant pas que nous soutiendrions tous le traité en cas d'inclusion. Dans l'immédiat, nous voulons rassembler le maximum de forces possible pour amener l'unification européenne sur d'autres voies.

La mobilisation pour le sommet du Luxembourg et autour du processus de ratification sont les deux axes qui charpenteront notre activité à l'automne 1997 et au début de l'année 1998. Des actions de rue, au niveau local, régional et fédéral augmenteront l'impact de notre interpellation pendant la phase de ratification en Belgique. Un tel processus permettra d'articuler les actions en Belgique avec le cadre plus global de l'action au niveau européen.



THÉÂTRE DE MARIONNETTES LES POLITICIENS EUROPÉENS



2. Le processus de ratification du Traité d'Amsterdam

La ratification du Traité d'Amsterdam est une phase importante où il est encore possible de faire évoluer les choses en mettant les responsables politiques sous pression. Si le Traité est ratifié tel quel, la situation empirera sur le plan social et démocratique. Si l'on considère cela comme intolérable et inacceptable, il faut donc se battre pour subordonner la ratification du traité à quatre conditions :

Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions.

***Motion constitutive
(résolution adoptée le 5 octobre à Luxembourg)***

1. La montée générale du chômage, de la misère et des exclusions, les coordinations des politiques libérales et patronales, la mise en concurrence des travailleurs, tout appelle des luttes sociales coordonnées au niveau international. La construction de l'Union européenne épouse une logique libérale, capitaliste, antidémocratique, aux conséquences désastreuses pour les travailleurs, les précaires et les sans emplois de tous les pays concernés, avec notamment les critères de convergence du Traité de Maastricht, le Pacte de stabilité, les accords de Schengen et ceux d'Amsterdam. C'est pourquoi les convergences et les solidarités sont nécessaires, dans ce cadre européen comme au-delà.
2. Les marches européennes et la manifestation d'Amsterdam ont permis pour la première fois une confrontation et une action européenne commune à des salariés, des chômeurs et des exclus. Dans la continuité de cette expérience, nous décidons la constitution d'un réseau international de lutte contre le chômage, la précarité et la flexibilité, les exclusions, d'ampleur européenne, et ouvert aux solidarités avec les peuples, les salariés et les chômeurs du monde entier.
3. Les bases revendicatives de ce réseau sont contenues dans les deux textes publiés lors de la préparation des marches européennes : l'Appel de Florence, qui a été à la base du lancement des marches, et la Contribution revendicative de Bruxelles. Essentiellement, ce réseau se bat pour une réduction massive du temps de travail avec la création des emplois correspondants, sans perte de salaire ni de pouvoir d'achat, pour un droit à un revenu permettant à toutes et tous de vivre décemment, pour une redistribution des richesses, dans le cadre d'une Europe démocratique, ouverte et solidaire, écologiste, sans discrimination, sans racisme, sans chauvinisme ni frontières. Nous voulons une Europe qui garantisse les droits sociaux, l'égalité des hommes et des femmes, la libre circulation des personnes.
4. Le réseau relie en Europe les associations de chômeurs, de lutte contre le chômage et toutes les formes d'exclusions, et les organisations syndicales, les militants, les structures de bases, les courants syndicaux qui se retrouvent sur ces bases et souhaitent travailler dans un cadre commun.
5. Ce réseau européen d'initiative et de débat ne se substitue pas aux réseaux existants de salariés, de chômeurs, de paysans ou de jeunes. Il espère, au contraire, contribuer aux convergences esquissées à travers les marches européennes. C'est donc un réseau ouvert, pluraliste, qui ne prétend pas se constituer comme une nouvelle organisation.
6. Le réseau est un moyen pour faire circuler les informations sur nos luttes et sur les conditions dans lesquelles elles se déroulent. Cadre de débat, le réseau permet la confrontation libre des opinions. Il contribue à des élaborations aussi communes que possible. Il organisera des initiatives et favorisera des liaisons et des actions, des résistances coordonnées.
7. Les grandes décisions du réseau sont prises par des réunions de coordination européenne où toutes les composantes sont invitées à venir ou à se faire représenter, et où la majeure partie des pays concernés sont présents. Les décisions se prennent au consensus. Chaque composante ou collectif reste bien évidemment libre de son intervention. Un secrétariat européen sans mandat décisionnel est formé pour assurer la permanence du réseau. La participation de chaque structure au réseau implique une contribution financière selon ses possibilités, afin d'assurer l'existence et l'indépendance du réseau.
8. Le réseau s'intitule « Les Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions », afin de marquer la genèse et la continuité d'un combat commun. Nous ne cesserons pas de marcher, ensemble, solidaires, et sans frontières...